

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Christian DUGUÉ

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 7

Présents : 4

Excusés : 2

Nombre de suffrages
exprimés : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

03/06/2025

Date d'affichage

03/06/2025

publication du :

17/06/2025

Etaient présents :

M. DUGUÉ Christian, Mme DYON Pascale, Mme KELLER Geneviève, M. DEGIOANNI Léopold

Procuration(s) : Mme. BONARDOT Françoise (pouvoir à C.DUGUE) ; Mme DEGIOANNI Justine (pouvoir à L. DEGIOANNI)

Etai(ent) absent(s) : Mme HORBATIUK Marie

Etaient excusés : Mme. BONARDOT Françoise, Mme DEGIOANNI Justine

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme KELLER Geneviève

Taux des taxes locales 2025

Annule et remplace la délibération 07-2025

La DGFIP a indiqué que les taux des taxes locales 2025 votés par la commune ne respectaient pas les règles de lien entre les taxes.

Pour le même produit fiscal attendu, rappelant qu'il conduit à une augmentation globale de 3 % par rapport à 2024, le maire propose de reprendre les taux proposés par la DGFIP, à savoir :

- Taxes sur le foncier bâti : 32,21 %
- Taxes sur le foncier non bâti : 50,78 %
- Taxe d'habitation : 6,44 %

Produit fiscal attendu : 16 463 €

Après en avoir délibéré, le conseil **APPROUVE**, à l'unanimité, ces taux.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à MONTCEAUX-RAGNY

La secrétaire de séance,
Geneviève KELLER

G. Keller

Le Maire,
Christian DUGUÉ

Christian Dugué

